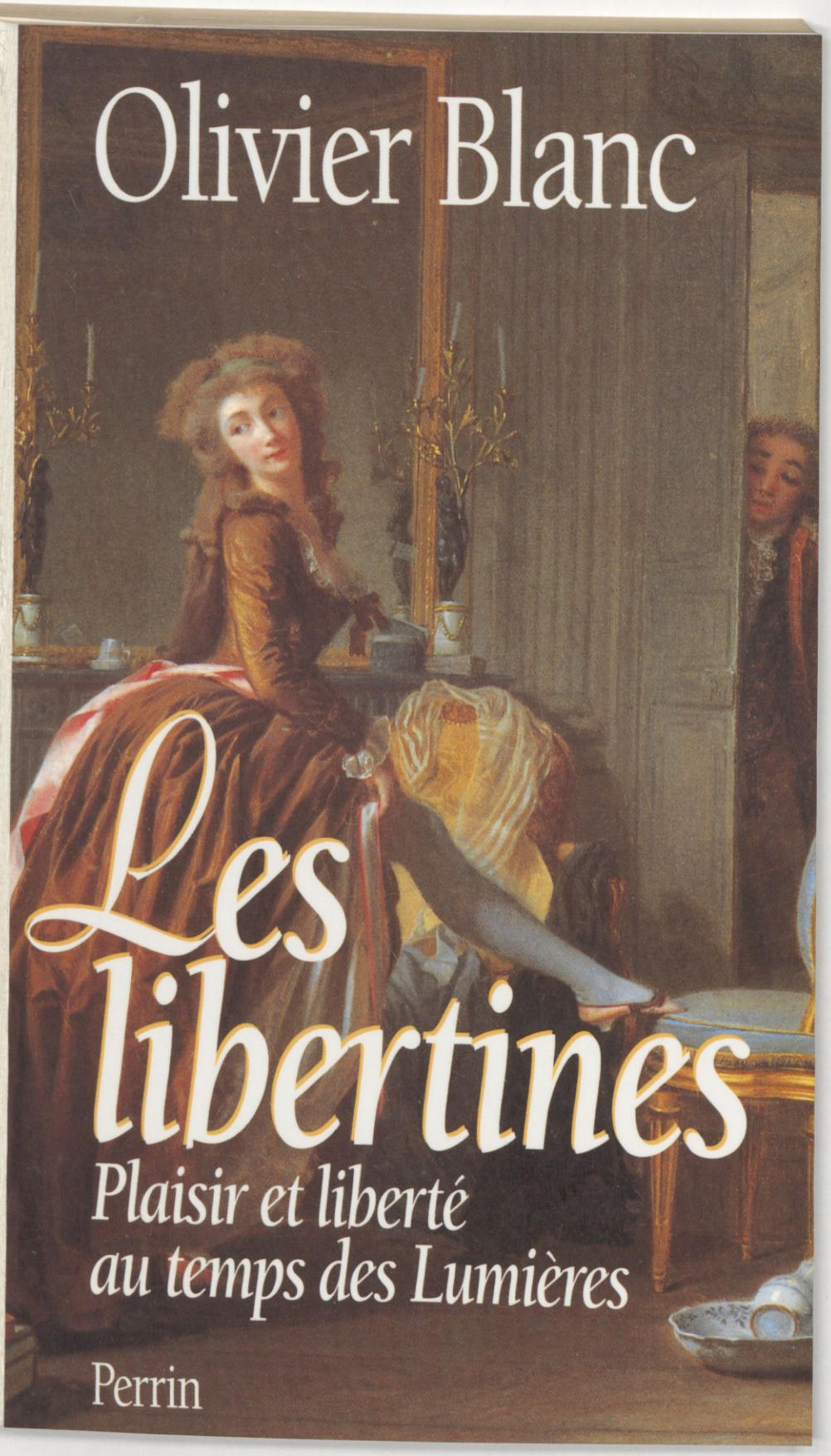
Olivier Blanc
Les libertines
Plaisir et liberté au temps des Lumières
Perrin

022409423 L 92

LES LIBERTINES

8
D1 MON
1774

DU MEME AUTEUR

Une femme de liberté, Olympe de Gouges, Syros, 1981 (réédition 1989).

La Dernière Lettre, prisons et condamnés de la Révolution, préface de Michel Vovelle, Ed. Robert Laffont, Paris, 1984.

Madame de Bonneuil, préface de Jacques Godechot, Ed. Robert Laffont, Paris, 1987.

L'Etat de la France pendant la Révolution, Ed. de la Découverte, Paris, 1988. (En collaboration, sous la direction de Michel Vovelle.)

Les Hommes de Londres, histoire secrète de la Terreur, Ed. Albin Michel, Paris, 1989.

La Corruption sous la Terreur, Ed. Robert Laffont, Paris, 1992.

En introduction à Olympe de Gouges, *Ecrits politiques*, I (1788-1791) et II (1792-1793), Ed. Côté-Femmes, Paris, 1993 : *Itinéraire politique et bibliographique d'Olympe de Gouges* et *Arrestation et procès d'Olympe de Gouges* (documents inédits).

Les Espions de la Révolution et de l'Empire, Perrin, Paris, 1995.

Olivier Blanc

LES LIBERTINES

Plaisir et liberté au temps des Lumières

Perrin

DL -6 MAR. 97 08827

© Librairie Académique Perrin, 1997.
ISBN 2.262.01182-6

BIBLIOTHÈQUE DE FRANCE NATIONALE

INTRODUCTION

Le mot « libertinage », tel qu'il est utilisé dans la littérature mais aussi dans la presse de la fin du XVIIIe siècle, renvoie à un concept flou. Dérivé du latin *libertinus* qui veut dire « affranchi », le mot a subi des variations et des extensions de sens pour désigner, dans le courant du XVIIe siècle, une tournure d'esprit plus philosophique que religieuse, à mi-chemin entre l'esprit sceptique du XVIe et l'esprit philosophique du XVIIIe siècle : au nom de l'indépendance de la pensée, les libertins revendiquaient le droit à l'incrédulité. Le mot avait toutefois commencé à évoluer sous Louis XIV pour prendre dans la littérature et le théâtre le sens à connotation sexuelle qu'il avait lorsque Choderlos de Laclos publiait son chef-d'œuvre de la littérature libertine, *Les Liaisons dangereuses* [1].

A ce moment le libertinage semble clairement désigner les comportements amoureux hors mariage, mais y avait-il une spécificité féminine du libertinage ? Pour appréhender le sens pris par ce mot appliqué aux femmes de la cour et de la ville immédiatement avant et après 1789, il nous a paru intéressant de délaisser pour une fois la littérature romanesque ou de fiction, largement exploitée dans les travaux sur le libertinage. Nous nous sommes au contraire appuyé sur un corpus documentaire formé des cas de treize femmes considérées, plus ou moins, comme libertines dans les chroniques galantes et les rapports de police.

Qu'est-ce qui pouvait, dans la vie courante et non pas dans le

roman, caractériser une femme libertine ? Etait-elle une amoureuse experte, connue comme telle, et que les galants se recommandaient les uns aux autres ? La reconnaissait-on par son costume et ses manières, son art de vivre ? Etait-elle une intrigante cynique comparable à la marquise de Merteuil des *Liaisons dangereuses* ? Appartenait-elle à une société particulière, à une secte, comme on l'a dit des « anandrynes », libertines connues pour s'aimer entre elles ? Ni les encyclopédies, ni les dictionnaires, aussi volumineux soient-ils, n'apportent de précisions à cet égard, d'autant que leurs rédacteurs, en particulier au XIXe et au début du XXe siècle, n'étaient guère exempts de préjugés pour aborder un sujet a priori tenu pour « honteux ».

Pour déterminer avec le plus de précision possible ce que recouvrait, en réalité, le libertinage au féminin, nous avons donc procédé à quelques reconstitutions biographiques permettant de profiler dans leur spécificité amoureuse mais aussi économique, politique, et mondaine, les femmes qui, à la veille de la Révolution, passaient pour libertines.

Première constatation, le mot ne se superpose pas à sa version masculine. Les enjeux des libertines ne sont pas ceux des libertins mâles, et leur état d'esprit n'était pas le même. Leur projet ne se limitait pas au contrôle de leur propre sexualité car le champ de leur conquête était infiniment plus vaste. Elles cherchaient à se donner les moyens de leur indépendance et, en dépit des pesanteurs et des obstacles de toutes sortes, aboutissaient à former une nouvelle espèce de femmes, autonomes, maîtresses de leurs choix et ne laissant personne décider en leur nom et place. L'amour pour elles ne se réduisait donc apparemment pas au mariage, à la procréation et à la vie domestique perçus comme un enfermement. Dégagées des tutelles traditionnelles — paternelle, conjugale ou religieuse —, les libertines entendaient au contraire profiter d'une liberté parfois chèrement acquise et que 1789 semblait devoir consacrer.

Pour se familiariser avec cette libertine qui évolue dans les milieux de la mondanité parisienne à la veille de la Révolution, esquissons à grands traits ce qui la caractérise telle qu'elle apparaît dans les *Nouvelles à la main*, la presse à scandale, les trop rares mémorialistes prolixes et indiscrets tels que le comte

Alexandre de Tilly, et surtout les archives privées, principalement notariales, les dénonciations de la Révolution, les rapports de police et les dossiers de Fouquier-Tinville [2]. Cette documentation laisse d'abord entrevoir une libertine urbaine et essentiellement parisienne. Elle s'est souvent arrachée à la province, voire à la campagne la plus reculée, dont elle a désiré s'échapper au plus tôt : ainsi Mmes Davasse de Saint-Amarand et Thilorier, à peine mariées, quittent-elles respectivement Besançon et Bordeaux pour Paris, et Mmes Vincent ou Aubry, à peine veuves, fuient respectivement Montauban et Lyon pour débarquer dans la capitale sous les noms de Mlle Saron et Olympe de Gouges. Ces femmes qui mèneront, plus ou moins, une existence assez libre, viennent à Paris, non pas à un âge avancé, mais lorsqu'elles ont moins de vingt-cinq ans. Dans plusieurs cas, rien apparemment ne les obligeait à quitter la province, sinon une forme de « bovarysme ».

A moins que ce ne fût une chose acquise — dans le cas des nobles et des femmes de la bourgeoisie —, les jeunes femmes désireuses de mener l'existence de leur choix durent, parfois dans l'urgence, trouver les moyens de leur indépendance économique. Pour celles qui n'avaient pas de fortune, la question se posa avec une particulière acuité, et c'est sur ce premier écueil, financier, que beaucoup de velléités d'indépendance se brisèrent.

Pour les plus démunies, trois solutions étaient envisageables : la pratique galante, la liaison durable et le mariage. La galanterie a été un passage obligé pour certaines d'entre elles, leur permettant dans le meilleur des cas d'édifier une fortune confortable. Les revenus de cette fortune ont ensuite permis aux femmes dites du « grand genre » ou du « meilleur ton », pour les distinguer des « filles », de choisir leurs amants et même de choisir un mari. La solution consistant à prendre un amant fidèle et généreux, plus aléatoire, permettait de conserver une entière liberté, tout en étant assurée d'une protection en cas de coup dur. Le choix d'un mari fortuné et accommodant, souvent âgé, pour point de départ a enfin été le partage de nombreuses femmes qui, prenant exemple sur Mme du Barry, ont passé presque toute leur existence sans voir celui dont elles portaient le nom.

Les rentes viagères ont, à cette époque, revêtu une importance particulière dans les relations amoureuses. Elles permettaient de détourner les effets de la loi sur les dons entre concubins, interdits par une ordonnance de Louis XIII. Le mécanisme par lequel on devenait rentière était simple : le capital de la rente était fourni par le payeur lui-même et non par celui qui percevait les intérêts du placement. Et le payeur s'engageait à restituer ce capital à la première demande qui lui en serait faite. Ces rentes étaient parfois extensibles et transmissibles sur la tête d'un enfant, souvent celui né des amours illégitimes entre les deux partis. Les intérêts établis à cinq pour cent par an étaient payables de six mois en six mois. Ces donations consacrant une union se faisaient lorsqu'une grossesse était annoncée, mais sous l'apparence d'un geste courtois, elles pouvaient aussi marquer la fin d'une liaison, permettant à l'un de déclarer forfait et à l'autre de réaliser par cumul des fortunes considérables. Le système des rentes viagères entre concubins aboutissait à valider les rapports amoureux hors mariage, qu'ils fussent hétéro ou homosexuels. Il leur donnait consistance au même titre qu'un acte officiel puisque ce contrat d'union libre était homologué par un notaire royal.

Un certain nombre de jeunes roturières postulantes au statut d'affranchies ou de libertines eurent des débuts acrobatiques avec, dans le meilleur des cas, une admission au titre de figurante à l'Académie royale de musique, l'Opéra, par la volonté d'un riche protecteur. Vivier d'un certain genre pour les gentilshommes et les riches bourgeois, l'Opéra mettait une adolescente hors d'atteinte des réclamations éventuelles de ses parents. Une note de police échappée des dossiers de Lenoir, ministre de la Police, nous apprend ceci : « Le marquis de Wargemont, colonel du régiment de Soubise, cacha dans la rue Grange-Batelière la petite Rouard qui a déjà perdu son nom : on l'appelle " Morainville ". Son père, charpentier de Lille, la cherche et la pleure. Il la trouvera que quand il ne lui sera plus permis de la prendre, à l'Académie royale de musique [3]. »

Beaucoup de parents désargentés n'eussent pas dédaigné que leur fille devînt aspirante puis pensionnaire de l'Opéra. Ceux des demoiselles Ruggiéri, trois sœurs appelées à une belle car-

rière mondaine — plutôt qu'artistique — sous le nom de Mlles Colombe, n'avaient pas hésité à pousser leur charmante progéniture dans les bras de gentilshommes ou de financiers susceptibles de leur procurer une situation matérielle enviable.

C'est donc le « haut trottoir » qui servit de tremplin social à plusieurs libertines et la plus extraordinaire d'entre elles, Mlle Dervieux qui, en dix ans, se trouva en position de choisir ses amants, par caprice et par plaisir : c'est sur ce dernier point qu'on pouvait distinguer la libertine de la femme galante et entretenue.

Quelques-unes des femmes qui avaient choisi de vivre de manière autonome eurent l'opportunité d'exercer une activité rémunératrice en conformité avec leur statut mondain. Ces activités pouvaient aller de la miniature sur ivoire à la peinture sur éventail, en passant par l'exercice d'un instrument, en récital privé ou en concert. D'autres, qui avaient arraché des permissions de jeu à Sartines ou Lenoir, s'essayèrent à l'industrie du jeu, allant de la promeneuse chargée d'entraîner les « pigeons » à se ruiner à la directrice de tripot qui régnait dans des établissements souvent somptueux. Certaines jeunes femmes ont réalisé de fructueuses opérations financières dans l'immobilier, particulièrement grâce aux spéculations réalisées sous Louis XVI dans l'actuel neuvième arrondissement de Paris. Les activités lyriques et dramatiques ont été des professions à part entière et l'on connaît aussi le cas d'une libertine fameuse, Mlle Montansier, qui avait acquis son indépendance grâce à la direction de théâtre. La grande tragédienne Raucourt, la plus accomplie des libertines, devait s'y essayer à son tour, avec moins de succès. Dans les époques troublées de la Révolution, certaines femmes plutôt délurées exercèrent une activité d'espionnage, particulièrement dans l'Europe de l'émigration. Enfin, il y a les libertines — très peu ingénues — qui se constituèrent de vrais trésors de guerre grâce au trafic d'influence qui ne cessa jamais de Louis XVI au Directoire. De Ursule Renard qui avait formé ce qu'on appelait pudiquement un « bureau de recettes » avec le ministre de la Guerre Montbarrey, à Caroline de Maningan, relation de Barras, elles sont quelques-unes, avec des succès

inégaux, à avoir fait commerce de leur influence réelle ou supposée sur des hommes de pouvoir.

L'échantillon constitué dans ce livre pourrait a priori suggérer que ces femmes étaient toutes issues du même milieu, ce qui n'était pas le cas. Nobles véritablement, Mme de Beaufort, née Gautier de Montgerould, Mme de Pompignan, née de Beaumont, et Mme Davasse de Saint-Amarand, née Desmiers d'Archiac, épouse d'un fils de financier anobli. Roturières ayant épousé des nobles par accident, Mmes de Linières, née Pingon, et de Saint-Brice, née Danneville. Roturières encore, Mlles Raucourt et Dervieux, ainsi que Mlle Rapoux, dite Saron, épouse de l'avocat Boucher d'Auvergne. Issues de la bourgeoisie assimilée à la noblesse, Mme Joly de Fleury, née Dubois de Courval, et Mme Thilorier puis d'Eprémesnil, née Sentuary ; de condition moyenne, Mlle Mayeul de Maningan, fille de militaire, et Mme Palm, née d'Aëlders, d'origine étrangère ; fille naturelle d'un magistrat, Mlle Bertin, devenue Mme Robineau.

Dégagées des préjugés ordinaires sur l'amour et le mariage, toutes avaient non seulement des opinions politiques mais elles n'hésitèrent pas à s'engager activement pour soutenir une cause ou un parti de l'un ou l'autre bord. Au début de la Révolution, certaines fréquentent les clubs et sociétés patriotiques, donnant l'impulsion, telles Etta Palm d'Aëlders, Louise Cosme Descoings ou Mme Hocquet de Calon qui s'affichait au *Cercle social*, club d'inspiration maçonnique, au bras de l'abbé Fauchet. Et l'on ne peut oublier que Théroigne de Méricourt s'était bâtie une réputation dans la galanterie avant de devenir la célèbre zélatrice révolutionnaire que l'on connaît [4].

Certaines, comme Olympe de Gouges, prirent la parole à la barre de l'Assemblée ou publièrent de nombreuses « lettres ouvertes », par voie d'affiches ou dans la presse, pour mobiliser les femmes sur l'exercice de la citoyenneté au féminin [5]. Couramment désignées comme libertines, ce qui n'était pas entièrement faux, Mmes de Condorcet [6], Talma [7] et de Gouges qui défendaient les thèses girondines, furent souvent prises pour cibles dans la presse ultra-royaliste ou montagnarde.

Quant aux femmes libertines connues pour leur aristocratie, elles entrèrent résolument, pour certaines d'entre elles, dans la

clandestinité et l'activisme contre-révolutionnaire. Après avoir applaudi aux travaux de la Constituante, elles se retournèrent contre la Révolution dès lors qu'elles se sentirent menacées dans leurs biens et leur sécurité. Les libertines aristocrates qui se disaient prêtes à tout sacrifier « pour le salut de la monarchie » s'engagèrent de diverses manières, n'hésitant pas, parfois, à payer de leur personne pour obtenir passe-droits, sauf-conduits, radiations, certificats de résidence de complaisance, acquittements, libérations anticipées, etc. Pour arriver à ses fins, la ci-devant comtesse de Beaufort, libertine réputée, abritait ses amours avec le régicide Julien de Toulouse dans l'hôtel de sa bonne amie Mme de Pompignan. Le résultat de ces compromissions avec les Montagnards s'est traduit par l'arrestation de beaucoup de ces dames, que vinrent bientôt rejoindre en prison Mmes de Linières, Robineau de Beaunoir et d'autres, qui s'étaient essayées à des opérations de séduction sur Fabre d'Eglantine, Chabot et les amis de Danton.

Sur le plan de la religion, les femmes dont nous avons eu à traiter les cas particuliers étaient de confession catholique, à l'exception de l'une d'entre elles, Etta Palm, originaire des Provinces-Unies et élevée dans la religion réformée. On peut affirmer qu'elles n'étaient pas dévotes même si on ne sait presque rien de leurs pratiques. Pour elles, le caractère sacré du mariage paraît avoir été en retrait par rapport à ses aspects économiques, familiaux et mondains. Il est vrai que, dans l'aristocratie et la bourgeoisie d'affaires, même moyenne, le mariage était essentiellement la consécration d'alliances entre familles entretenant des intérêts économiques — voire corporatifs ou dynastiques — communs. D'ailleurs, plus les dots étaient importantes, moins les intéressés — et l'amour — avaient leur mot à dire. Le caractère contraignant de la plupart des mariages, qui étaient rarement d'amour, avait conduit l'Eglise à les favoriser en fixant l'âge minimum très bas, douze ans pour les filles, quatorze ans pour les garçons, un âge encore tendre qui permettait de régler ces arrangements sans discussion. La monarchie, responsable de l'ordre public, exigeait le consentement des parents jusqu'à l'âge de trente ans pour les hommes et de vingt-cinq ans pour les femmes, y compris les veuves, sous peine

d'exhérédation et de nullité du mariage. On comprend dans ces conditions pourquoi, à la fin du XVIIIe siècle, l'adultère était aussi banal et les naissances illégitimes aussi nombreuses. Les curés eux-mêmes acceptaient d'ailleurs de faire baptiser les enfants sous des noms d'emprunt. Sous le Directoire, les nouvelles lois sur le divorce et les droits des enfants naturels permettront à certains parents d'obtenir, en faveur de leur progéniture naturelle, des jugements en rectification de nom [8].

Les liaisons hors mariage étaient à peu près la règle dans les milieux élégants de la cour et de la ville. Chamfort et d'autres en plaisantaient, mais parfois, les familles qui cultivaient la respectabilité et redoutaient les dilapidations qu'engendraient ces passions, faisaient intervenir l'autorité royale qui délivrait les lettres de cachet sans se faire trop prier. C'est ainsi que, à la demande d'une mère (Mme de Barbentane), d'un mari (le procureur de Courville) et même d'un beau-frère (Bertin de Blagny), la comtesse d'Hunolstein, Mme Gillet de Courville et la baronne d'Estat sont envoyées pour un séjour à durée indéterminée dans un couvent de province. Le rapport des partisans du libre choix amoureux avec les institutions religieuses et ses représentants a donné matière à une abondante littérature : de l'admirable *Religieuse* de Diderot aux pièces et romans sur les « vœux forcés » ou sur le célibat des prêtres — sujet cher à Bernardin de Saint-Pierre —, en passant par les pamphlets anticléricaux de 1791 où excellait le misogyne Sylvain Maréchal. Il arrivait toutefois que la libertine entretînt d'assez bons rapports avec la haute hiérarchie religieuse, telle cette amie de Voltaire, Mme de Saint-Julien, épouse du receveur des biens du clergé de ce nom, qui, en peignoir transparent, conviait certains prélats dans sa petite maison de la rue des Victoires [9]. Elle connaissait aussi bien les mœurs de sybarites du haut clergé que Mme de Flahaut, enceinte de l'évêque d'Autun, ou que Mlle Guimard pour les beaux yeux de qui Mgr de Jarente se fit « gourmander » en 1779 par le prude Louis XVI. La société libertine dans son ensemble ne cultivait pas exagérément la culpabilité, et le goût du jour était à la transgression des vieux interdits.

Dans sa définition la plus large, le libertinage paraît avoir englobé, dans l'esprit de ceux qui utilisaient ce mot en 1789,

toutes formes de relations amoureuses hors mariage affichées. Un abbé est libertin, une courtisane « surannée » traîne toujours avec elle sa réputation de libertine, une servante ingénue tout droit sortie d'une pièce de Beaumarchais est libertine, le mot s'applique à tous les états, à tous les âges et aux deux sexes. Dans la conversation courante, il peut aussi bien désigner l'homosexualité masculine ou féminine. De Mlle Raucourt, on dit qu'elle est libertine, tandis que les pamphlétaires écriront, dans leurs laborieuses productions, qu'elle est tribade ou « anandryne ». Libertin est le terme générique qui désigne ceux pour qui la sexualité ne vise pas à la procréation. Le plaisir sexuel et les raffinements dont les libertins l'entourent sont posés comme une valeur positive qui les distingue du vulgaire et même du bestial. Du petit cabinet particulier formé uniquement de miroirs avec porte dérobée au bain rituel auquel, dit-on, consacrent les « anandrynes », le raffinement dans la pratique sexuelle n'a, dans ce milieu, rien à envier aux traditions orientales. Quant aux stratégies amoureuses elles restent un moyen et non pas un but comme on pourrait le croire à la lecture des *Liaisons dangereuses*, où Laclos, pour franchir la barre de la censure, a évidemment évité de parler directement de la sexualité comme plaisir.

Pour les illustres modèles de Valmont et Merteuil, le plaisir est fondateur, révolutionnaire, et sans lui, il n'y a pas d'élan ni de création. Est-ce donc un hasard si les femmes qui avaient pris sur elles de transgresser les interdits pesant sur les pratiques amoureuses hétéro ou homosexuelles manifestaient beaucoup de goût pour l'esprit, l'esthétique et la connaissance, au travers d'un art de vivre exigeant — ainsi que l'attestent quelques bibliothèques bien fournies, telles celles de Mlle Leduc ou de Mme Joly de Fleury — et la culture artistique sous toutes ses formes ? L'exception d'autrefois qu'incarnaient par exemple Mme du Châtelet ou Mme de Pompadour est, depuis les années 1770, devenue la règle. Quand les loges maçonniques s'ouvrent aux femmes [10], ce sont les plus affranchies d'entre elles qui y adhèrent les premières, telles Mmes de Rochechouart ou de Kolly, comme elles soutiennent avec le même enthousiasme, en 1781, le premier Musée [11], ou participent enfin aux rencontres organisées près de

Marly par les poètes libertins de la « Caserne », Parny, Bertin, Cubières et autres [12].

Leur raffinement de vie inouï, leur goût marqué pour les beaux-arts et l'esthétique les distinguent et va au-delà d'une mode : presque toutes protègent les artistes et quand leurs moyens le leur permettent, elles pratiquent une forme de mécénat, contribuant à faire connaître pastellistes, joailliers, ébénistes, paysagistes ou musiciens. Mme Thilorier crée des places gratuites à l'Ecole royale de dessin, Mlle Dervieux s'efforce d'imposer l'architecte Bélanger, tandis que Julie Carreau, future Mme Talma, soutient Brongniart. Les musiciens Hermann, Paisiello, Saint-Georges, Martini, Steibelt sont attirés dans les salons libertins de Sophie Arnould ou de Mme de Chambonnas, laquelle vit séparée de son mari, absorbé par un mystérieux Ordre Hermaphrodite, dit de la Sublime Félicité.

Très remarquées, les libertines en vue contribuent à imposer des modes dont les dames de la cour s'inspireront parfois. La simplification élégante du costume féminin à la veille de la Révolution et l'abandon des échafaudages compliqués de cheveux entrelacés de perles et de plumes sont autant d'initiatives des plus séduisantes des femmes de la ville : « Le luxe de nos beautés, écrit un journaliste, est le même que celui des courtisanes qui peuplaient autrefois les îles de Chypre, de Cythère, de Paphos et d'Anathonte. Vénus et les Grâces n'étaient pas vêtues avec autant de volupté et de galanterie. Leur taille élégante est resserrée dans un corset dont les nœuds relèvent des seins naissants et leur font repousser les plis épais du fichu formé par un ou plusieurs collets qui retombent sur leurs épaules. La gorge est couverte du transparent d'une fine dentelle qui s'élève en collerette et qui embellit la poitrine. Des jupons courts roses, blancs ou bleus viennent flotter sur deux jambes agiles et deux pieds mignons. Sur ce nouveau costume de bergère, on endosse une tunique de mousseline ou de linon baptiste, semblable à celles que portaient les vestales. Cette tunique s'arrête à la taille avec une ceinture formée d'un très large ruban, couleur favorite du mari ou de l'amant. Cette ceinture doublée d'une toile forte se fixe au côté droit avec deux ou trois agrafes d'or. La tête nue,

un bandeau d'amour sur les cheveux qui tombent sur les épaules, divisés en deux catogans. »

Toutes ces femmes reçoivent habituellement dans leurs hôtels, dans de petites maisons ou de confortables appartements décorés. Elles affectionnent certains quartiers tels que la Chaussée-d'Antin, la Grange-Batelière et les Porcherons. Quand elles ont un jour de réception, on se presse dans leur salon apprécié pour son éclectisme et la relative liberté de ton qui y règne. On y cultive l'esprit et le paradoxe, et on y veille à respecter les opinions et les choix de vie de chacun. Ces lieux sont non seulement des espaces de convivialité et de divertissement, mais deviennent, sous la Révolution et le Directoire, des lieux d'information et de communication prisés des conspirateurs royalistes, des émigrés « rentrés » et des suspects : ces salons royalistes, d'esprit libertin, avaient quelque chose de moins empesé que chez Mmes Necker ou de Gramont. Un de ces salons très renommés était celui, rue Chantereine, de Caroline Mayeul de Maningan, redoutable sirène qui avait attiré à elle un savant mélange de demi-truands et d'authentiques gentilshommes, généralement saisis par le démon du jeu et qui versèrent tout dans la clandestinité contre-révolutionnaire. Certains salons avaient le jeu comme première vocation, tels ceux de Mme de Saint-Amarand, de La Boucharderie et de Saint-Brice qui firent l'objet d'une surveillance renforcée de la part des comités de surveillance des sections. Mme Robineau de Beaunoir, qui était la fille d'un ministre connu et d'une actrice, avait ouvert son salon rue Traversière-Saint-Honoré, avec l'assistance de son amant, le ténébreux chevalier de Jean de Manville, libertin notoire, demi-frère de la belle Mme de Sabran immortalisée par le ciseau de Houdon. Connue pour sa longue liaison avec le chevalier de Boufflers, cette dernière était d'ailleurs, comme sa fille Mme de Custine, représentative de l'esprit libertin et frondeur qui souffla à cette époque. D'après sa correspondance, Mme de Custine était de ces femmes qui énuméraient sans gêne apparente leurs conquêtes successives et se vantaient de leurs bonnes fortunes [13].

Le quadrilatère formé par les galeries du Palais-Royal, véritable temple du libertinage sous l'aile protectrice du prince Louis-Philippe-Joseph, duc de Chartres puis d'Orléans, a joué

un rôle immense dans cette spectaculaire tentative prérévolutionnaire de libération des mœurs. Car ce sont sous les arcades et dans les rues adjacentes qu'ont éclos les premiers clubs, dès 1787, et que se sont développés cafés politiques, restaurants et maisons de jeu — notamment au n° 9, chez Goury de Champgrand et sa fille, au n° 50, chez Aucane et Mme de Saint-Amarand, au n° 93, chez Josset de Saint-Ange et Mme de Beaufort, au n° 129, chez Bon Peletier Descarrières et Mlle Labachante, au n° 154, au club polonais, tenu par le vicomte de Castellane et Mlle Quincy, et enfin au n° 170, au club de Valois, club politique où la partie de jeu était animée par Mlle Adeline, sous la direction de Palteau de Veymerange, sans oublier des établissements aussi fameux que le Wauxhall d'hiver [14] ou la Chancellerie d'Orléans, véritables quartiers généraux des libertins des deux sexes. C'est aussi à proximité du célèbre quadrilatère que se tenait le Musée français. Créé par Pilâtre de Rozier en 1781 sous la protection de Monsieur et de Madame, il était passé de la rue Saint-Avoie au nouveau Palais-Royal, à l'emplacement de l'ancien Opéra, à l'angle des rues de Chartres-Saint-Honoré et de Valois (1784). C'était un centre de réunions littéraires et scientifiques où l'on venait écouter La Harpe et Pilâtre de Rozier, et où se pressaient la plupart des femmes dégagées des vieux préjugés et désireuses de se former l'esprit. Cette initiation à la pensée philosophique et scientifique était le partage de nombreuses libertines. En 1785, l'institution qui avait été renflouée par le comte de Provence, prit le nom de Lycée, comptant de nombreuses « dames abonnées ».

Au travers de ces femmes, replacées dans le contexte politique et social de la monarchie agonisante et des bouleversements qui suivirent, se révèle une image de la femme affranchie, dite libertine, qui ne cadre pas exactement avec celle, souvent triviale, qui a généralement prévalu, telle qu'elle a été forgée par les pamphlétaires et les littérateurs du temps. La plupart des écrits licencieux publiés dans le dernier quart du XVIIIe siècle, nombreux comme on sait, aboutissent à diffamer et à faire rire puisqu'il était impensable de parler de l'amour au sens du plaisir sexuel, sinon pour le dévaloriser. Laclos avait tourné la difficulté, en mettant l'accent sur la stratégie de conquête amoureuse : le

cynisme en amour semblait moins grave, aux yeux des censeurs royaux, qu'une évocation positive du plaisir des sens. Mais l'image du libertinage au féminin, dans ce qu'il pouvait avoir de raffiné et de charmant, a surtout été brouillée par le sarcasme et la dérision douteuse des pamphlets.

Encore plus que les autres écrits, le pamphlet représente une source de connaissance privilégiée en matière de pratique libertine mais il est à utiliser de façon distanciée. La plupart datent des années de la Constituante, visent surtout la reine et les femmes de son entourage, et traduisent les obsessions et les fantasmes de leurs auteurs. Mais ils nous renseignent du même coup sur les habitudes et les préférences sexuelles, et sur l'idée qu'on se faisait, à l'époque, du libertinage le plus débridé. A cet égard, *L'Almanach des honnêtes femmes* pour l'année 1790 nous paraît être, dans le genre, un petit chef-d'œuvre de caricature licencieuse [15]. Ses auteurs ont entrepris de dresser la liste de toutes les femmes de la cour et de la ville connues, plus ou moins, pour leur liberté de mœurs, quelles que fussent leurs opinions politiques.

Dans leur préambule, les auteurs de *L'Almanach* exposent que, depuis que les saints ont été relégués « au Paradis auprès des onze mille vierges, chaque jour du calendrier devra prendre le nom d'une beauté moins sévère ». Avant de passer ces beautés en revue, ils annoncent la formation de trois éclipses d'un certain genre. La première, le 27 janvier à 11 h 37 du soir, en la personne de Mme de Vonac, en confrontation avec l'abbé Lenfant, son confesseur : « L'éclipse sera centrale à minuit et ne sera visible que dans la paroisse Saint-Sulpice. » Le 7 mars, il y aura éclipse entre la duchesse de Valentinois et son médecin, et le 15 septembre, entre Mme Gilbert de Voisins et son directeur de conscience. De même, une mention préalable est donnée à sept planètes, étant entendu que, « dans notre nouvelle astronomie nous entendons par planètes les femmes qui n'offrent aucune partie saillante » : cas d'Adélaïde Saulnier, superbe danseuse de l'Opéra de Paris et maîtresse du marquis Sanguin de Livry, de la comtesse de Roquelaure, de Mlle Joli, du Théâtre-Français, de la comtesse de Belzunce, de Mlle Miller, de Mme Guérin et

de la comtesse de Gand. A chaque mois de ce calendrier est associée une catégorie de dames supposées exceller dans l'une ou l'autre des douze spécialités érotiques retenues par l'imaginatif auteur. « Les dames françaises ont, dit-il, porté la lubricité aussi loin que les Grecques et les Romaines, mais notre langage n'a pas fait les mêmes progrès que notre libertinage : nous puiserons donc dans le dictionnaire de volupté des anciens des expressions simples et énergiques. » L'auteur suggère aussi de substituer aux fêtes traditionnelles, « sinistres et lugubres », des « fêtes aimables et dignes des nouvelles patronnes ».

Le mois de janvier est consacré aux *fricatrices* et voit célébrer la *fête du prépuce*. « Je dois ma première sensation voluptueuse à la manière usitée des fricatrices, explique l'auteur : toutes les femmes ne s'acquittent pas également de cet emploi. Il faut avoir le poignet délié, la main blanche et les doigts longs. » Le prépuce doit donc être honoré sous le patronage des fricatrices : « Beaucoup de peuples ont la coutume de retrancher une partie de ce membre où les femmes ne trouvent presque jamais rien de trop. Abolissons cet abus et qu'une fête soit proclamée en l'honneur d'une partie aussi essentielle. » Dans la liste des *fricatrices* de janvier, sont citées une douzaine de dames parmi lesquelles la comtesse de Beaufort, maîtresse en 1793 de Julien de Toulouse, Sophie De Mailly qui fut la maîtresse de Mlle Raucourt, du marquis de Travanet puis de Barère de Vieuzac — qui fit mettre les deux premiers en prison —, et la duchesse de Canillac : « Mme de Canillac, après avoir amusé presque tous les jeunes gens de Versailles, se trouva sans chalants. Les gens de la cour, habitués à ses mains, n'éprouvaient aucune impression à leur approche. Furieuse, elle prit les jupons de sa camériste et, sous ce déguisement, va le soir aux Tuileries satisfaire son goût favori. » D'après la *Correspondance secrète sur Louis XVI*, la duchesse de Canillac, dame de compagnie de la duchesse de Bourbon, était assez peu farouche et fut à l'origine de scandales, à l'origine, en mars 1778, d'une vive altercation au bal de l'Opéra opposant son amant le comte d'Artois à la duchesse de Bourbon.

Février est, dans ce calendrier érotique, le mois des *tractatrices*, dont l'habileté est connue pour « pétrir amoureusement les couilles de leur bien-aimé : la sensation qu'il éprouve est si

grande que, pour avoir trop de plaisir, il n'en a bientôt plus ». Et on célébrera la *fête du bidet* : « La propreté, rappelle l'auteur, était ordonnée chez les anciens. De là viennent les *purifications* des Juifs, les *lustrations* des Romains, etc. Pourquoi ne pas nous conformer à ces usages en instituant la fête du bidet ? Elle serait fort utile surtout si on l'introduisait dans les couvents et dans les provinces. Beaucoup de dames appellent leur bidet leur confesseur : il efface tous les péchés par une absolution parfaite. »

Vénérées en février la comtesse de Beaumont, fille du ministre Montmorin et maîtresse de Barnave, la libraire Lesclapart et Mlle Adeline, la célébrissime courtisane : « Pourquoi parler d'Adeline ? commente l'auteur de *L'Almanach*, on s'en est trop occupé. Nous conseillons seulement à M. Sartines qui retourne chez elle avec de nouveaux fonds, de l'engager à célébrer souvent la fête du bidet. »

Mars est le mois des *fellatrices* : « De tous les genres de volupté, celui des Fellatrices est, de l'avis de notre auteur, le plus désirable. Il consiste à sucer le gland de son amant. Peu de femmes sont capables de donner cette marque d'amour. On est sûr d'être aimé quand elles ont subi cette épreuve [*sic*]. » Parmi les dames retenues, la marquise de Jaucourt, née Sophie de Chaponay, poétesse à ses heures et amie du chevalier de Cubières, la vicomtesse de Castellane dont le mari régna sur les tripots parisiens de Louis XVI à Napoléon, et la marquise de Champcenetz, l'un des plus beaux modèles de Greuze, un temps pressentie pour occuper la place de favorite auprès de Louis XV. D'autres dames doivent être fêtées en mars, et parmi elles, la comtesse de Balbi, Anne de Caumont La Force, que l'on dit « abandonnée d'un gros Monsieur » (le comte de Provence, frère de Louis XVI), et l'auteur ajoute : « Pour faire disparaître sa laide figure, elle s'était établie fellatrice. En effet, pendant le travail amoureux, sa tête se cachait sous le ventre du patient et il se gardait bien de maudire une partie qui, pour être hideuse, n'en était alors pas moins fort intéressante. » Evoquant le cas de Mme de Simiane, la maîtresse en titre du général de La Fayette, l'indiscret auteur assurait aussi que, « depuis que son mari s'était tué de désespoir d'être cocu, sa veuve a mieux aimé prendre trente amants qu'un nouveau mari pour éviter un

second deuil ». Fort bien informé, l'auteur de *L'Almanach* a enfin malicieusement glissé le nom de Rivarol qui, en son temps, passait pour aimer les personnes de son sexe qu'il rencontrait dans l'allée d'Argenson, au Palais-Royal. Sa liaison avec le chevalier de Champcenetz semble établie pour *L'Almanach*. Ces particularités, d'ailleurs signalées dans les *Nouvelles à la main*, furent assez mollement réfutées sous l'Empire par le chevalier de Cubières : « Rivarol avait, avec Alcibiade, plus d'une ressemblance, écrivait-il, et s'il a été quelquefois attaqué par de bizarres rivaux de ces dames, je ne crois pas que jamais il se soit rendu à leurs agaceries. »

Avril voit célébrer les *lesbiennes* et fêter la *petite mort* : « Pourquoi le vendredi nous rappellerait-il la fin tragique d'un dieu pendu il y a 1790 ans ? Faisons donc disparaître la sottise de nos pères et remplaçons la mort du Christ par cette mort délicieuse où nous plonge le plaisir, par ce ravissement où nos sensations confondues, absorbées, ne nous laissent plus rien désirer. » Mois après mois, les *phicidisseuses* succèdent aux *samiennes* et les *phoeniciennes* aux *hircinnes*, et la *fête du pucelage perdu* clôt en décembre la litanie des fêtes tour à tour consacrées à *Priape*, aux *Jean-Foutre*, au *maquereaux*, aux *cocus*, etc., de quoi faire rire aux larmes les grands ancêtres à bonnet phrygien.

D'autres textes, qu'ils soient d'inspiration religieuse ou ultra-révolutionnaire, condamnent résolument le libertinage et ses adeptes, en référence à une certaine idée de la pureté des mœurs, ou à la nature — à qui on fait dire beaucoup de choses. La Révolution, dans sa version terroriste, s'aventurera dans cette direction allant jusqu'à réprimer certains comportements jugés antisociaux et par conséquent suspects. N'alla-t-elle pas jusqu'à assimiler libertinage féminin et prostitution, ainsi qu'il ressort du réquisitoire de Fouquier-Tinville dirigé contre Mme Du Barry, figure emblématique de la libertine d'Ancien Régime [16] ? On remarque aussi que, malgré la dépénalisation des mœurs, les homosexuels [17] furent également poursuivis sous la Terreur par le Comité de surveillance du département de Paris (affaires Friez, Lenoir, Guillo, etc.), que la même autorité a fait interpeller des fabriquants de « mécaniques obscènes » — redingotes

anglaises et autres jouets pour adultes — (affaire Daniel [18]), et que des rafles furent organisées en mars 1794 dans les jardins du Palais-Royal [19]. Il n'était pas rare enfin de trouver des prostituées dans la charrette des guillotinés (affaire Sevin, Halbourg, etc.) [20]. Il est indéniable que ceux et surtout celles qui passaient pour avoir exalté ou fait commerce du plaisir charnel ont, au Tribunal révolutionnaire et probablement aussi devant les commissions populaires, encouru des circonstances aggravantes.

En fait, on est très mal renseigné sur l'histoire de la répression du plaisir sexuel hors mariage. Les travaux érudits ou universitaires sur le sujet sont demeurés inexistants jusqu'à une époque récente. Il est vrai que les sources sont rares et dispersées. Pour la période qui nous intéresse, les mémorialistes sont discrets sur bien des sujets d'intérêt mineur, mais ils sont muets comme des carpes en ce qui concerne la vie privée non institutionnalisée. Beaucoup pourtant avaient évolué dans les milieux libertins du Palais-Royal et d'ailleurs. Dans le courant du XIXe siècle, l'autocensure semble vraiment avoir pris le relais de la censure d'Ancien Régime. Les principaux témoins des fastes de la galanterie du dernier quart du XVIIIe siècle, parfois même d'anciens libertins, hommes ou femmes, sont aussi peu loquaces que Talleyrand qui, faisant allusion à ces milieux qu'il avait assidûment fréquentés aux côtés de Vaudreuil, Tilly ou Lauzun, s'est borné à cette déclaration nostalgique : « Qui n'a pas connu la vie avant la Révolution ignore ce qu'est la douceur de vivre. »

Que recouvrait cette « douceur de vivre » ? On en a une idée plus précise grâce à la vie de ces treize femmes connues en leur temps pour avoir transgressé les interdits sur l'amour et le plaisir. Leurs biographies reconstituées sont aussi le prétexte à une évocation élargie des mœurs libertines à la fin du siècle des Lumières.

Jeanne-Louise-Françoise Desmiers d'Archiac, Mme Davasse de Saint-Amarand

S'il était une femme dans le Paris révolutionnaire qui non seulement était connue de l'ensemble des députés de l'Assemblée nationale mais aussi, au moins de réputation, de l'homme de la rue, c'était ni Mme de Staël, ni même Mme Roland, mais Mme de Saint-Amarand, dite Sainte-Amaranthe. Tous les habitués — et ils étaient nombreux — du Palais-Royal, Robespierre, Danton ou le peintre David avaient à une occasion ou une autre aperçu cette femme plus élégante que belle qui régnait sur le plus célèbre tripot de Paris, le Club des Arts, installé au n° 50 des arcades du Palais-Royal. L'historiographie est ainsi étrangement sélective : elle efface parfois de la mémoire collective le souvenir de faits mais aussi de personnes ayant pourtant, d'une façon ou d'une autre, marqué leurs contemporains, et dans le cas de Mme de Saint-Amarand, par le caractère romanesque et tragique de son existence [1].

Mme de Saint-Amarand était l'arrière-petite-nièce du marquis de Saint-Simon. Son père, le baron Marie-Etienne d'Esmiers d'Archiac, aimait à rappeler cette parenté prestigieuse, et accolait volontiers à son patronyme ceux de sa propre mère née de Saint-Simon d'Arpajon [2]. Il avait épousé Claude-Jacques Hudelot de Pressigny qui lui donna trois filles et deux fils. Louise-Françoise naquit en 1752 à Saintes et fut élevée à Besançon où son père, qui commandait le régiment de Royal-Navarre cavalerie, possédait de vastes domaines. A dix-huit ans, la jeune fille fut présentée à un lieutenant de cavalerie, Louis-

Barthélemy Davasse de Saint-Amarand, fils d'un receveur général des finances de fortune récente [3]. Richement dotée, Mlle Desmiers d'Archiac apportait dans la corbeille de mariage, célébré en août 1771, la terre de la Grande Régie, dans le baillage de Gray, et une rente dont le capital avait été fixé par son père à 57 000 livres. Petite, fine, Françoise avait de très beaux yeux et un joli visage que ne déparait pas un nez un peu fort. Elle savait surtout se mettre en valeur et apprit au fil des ans à masquer ses défauts par un art consommé du maquillage, qu'elle adaptait à la lumière du jour ou à celle des bougies.

D'après les notes laissées par le comédien Fleury qui vécut dans l'intimité de sa famille au début de la Révolution, Louis-Barthélemy Davasse de Saint-Amarand fut « amoureux de sa femme pendant deux grands mois. Pour lui, personnellement, c'était beaucoup, et c'était inouï chez les capitaines de cavalerie de l'époque ; deux mois de fidélité, vers 1760, faisaient une sorte de scandale [4]... »

Le couple vint s'installer à Paris, dans l'hôtel de Jonquières rue Saint-Honoré, qui provenait du père de M. de Saint-Amarand. Ce dernier donnait peu après sa démission pour envisager une carrière dans la finance, grâce dit-on au ministre Bertin, oncle de sa femme, qui aurait appuyé sa demande de place de fermier général. En peu d'années, le luxe et la dépense étaient devenus l'ordinaire de ce couple libertin : Mme de Saint-Amarand était reçue plus que de raison chez le galant prince de Conti, châtelain de l'Isle Adam, tandis que son mari courait les filles, comme en témoignent les rapports de police que Sartines adressait à Louis XV. Malheureusement, Saint-Amarand était également joueur et il écorna non seulement sa fortune mais celle de sa femme. Ruiné en moins de dix ans de vie parisienne, M. de Saint-Amarand dut résilier sa place de fermier général, peu compatible avec ses mauvaises habitudes de joueur, puis vendre son hôtel particulier à son ancien collègue Caze. Sanction ou ban tout volontaire, il partit à Bruxelles puis à Dijon où il s'enterra définitivement avec, selon le comte de Bezons, ami de sa femme, son tailleur [5].

Son épouse n'avait pas attendu cet exil pour construire une

existence à sa convenance, sous l'amoureuse protection de l'aimable prince de Conti. Grâce aux libéralités de ce prince, elle reconstitua partiellement sa fortune délabrée, puis elle obtint grâce à lui une « permission » de jeu, ce qui lui permit d'attirer chez elle des personnes atteintes par l'enivrante passion qui avait ruiné son ménage. Elle eut alors, semble-t-il, une liaison avec le comte Alphonse de Durfort Boissière qui signa diverses obligations en sa faveur, chez le notaire Dupré (1779) [6]. Mais elle affectait de ne pas paraître libertine, cherchant par toutes sortes d'artifices à conserver les apparences de la respectabilité. Elle éleva d'ailleurs ses enfants dans les vieux principes. Tout le monde savait à Paris qu'ils n'étaient pas de son mari. On en discutait beaucoup. La plupart des contemporains en attribuaient la paternité au vicomte de Pons, surnommé « l'arbitre des élégances » avec lequel elle eut une liaison en alternance avec Durfort et Conti. Alexandre de Tilly, la mauvaise langue de ce milieu, a laissé de Pons un charmant portrait : « Frisure serrée, habit étriqué, collection de gilets fort variés, cravate de trois louis mise avec un art qui coûte trois heures, une ignorance complète de tout, la toilette exceptée, voilà ce qui constate les titres du sire à se perdre depuis cinquante et tant d'années dans les bras des filles de la cour et de l'Opéra. Nous le disons avec regret, sa frêle machine avoisinne la décadence, et il ne restera bientôt plus rien que le souffle et le nom de mirliflore suranné [7]. »

Mme de Saint-Amarand et ses deux enfants avaient emménagé dans le petit hôtel de Boston, rue Vivienne, n° 8 (ou 62), dans un appartement situé au premier étage du principal corps de logis, entre cour et jardin, derrière la Bibliothèque royale [8]. Elle disposait d'un assez beau salon de réception qu'elle ouvrit à une société cosmopolite, composée pour une bonne part d'artistes dramatiques et lyriques, de peintres et d'intellectuels comme le ménage Condorcet qui furent des habitués. Mme de Condorcet avait d'ailleurs elle-même une réputation de libertine, consacrée par une anecdote que rapporte l'avocat Matton de La Varenne. Mariée depuis moins de deux ans, la belle Mme de Condorcet attendait d'être présentée à la cour quand il lui fut suggéré de tenter auprès de Louis XVI ce que Mme de Balbi avait si bien réussi auprès de son frère le comte de

Provence. Une rencontre avait été préparée par le comte d'Angivilliers qui avait invité Louis XVI à pénétrer dans sa loge de théâtre tandis que Mme de Condorcet s'y trouverait seule. Mais l'intrigue avait été éventée et la reine surgit à l'improviste. L'humiliation fut immédiate et publique : « Que fait donc cette femme ici, dit Marie-Antoinette avec emportement, elle n'est pas faite pour être présentée ! » De ce jour, Mme de Condorcet n'eut jamais plus accès à la cour de Versailles et elle en éprouva certainement un dépit de nature à expliquer son attitude assez intransigeante à l'égard de la monarchie [9].

Chez Mme de Saint-Amarand, la conversation était assez sautillante, plutôt mondaine — trop, du goût des Condorcet qui prirent leur distance —, et on y cherchait les effets et les bons mots. Mme de Saint-Amarand se chargeait d'ailleurs de détourner les conversations à prétention philosophique. Elle n'avait pas une grande culture mais plutôt une tournure d'esprit qui lui faisait préférer, non pas les phrases, mais les répliques, comme au théâtre qu'elle aimait tant. Son salon en somme assez peu guindé attirait surtout les artistes. L'acteur Fleury disait qu'elle était « la plus jolie machine à salon qu'on pût trouver en cette fin du bon temps » et il ajoutait : « Elle faisait une révérence, une mine, une grimace, déridait un sourcil, fronçait l'autre, jetait un sourire, un coup d'œil, accueillait, dédaignait même avec un charme indicible, une grâce parfaite, une vivacité charmante. » « Elle avait de l'esprit, ajoute le comédien, et paraissait en avoir davantage qu'elle n'en avait. Mais sa grande séduction consistait à donner de l'esprit aux autres. »

Bien qu'elle se nommât Saint-Amarand, la graphie Sainte-Amaranthe s'est répandue pendant la Révolution, tandis que l'orthographe des noms n'était pas encore toujours fixée définitivement. Elle a d'ailleurs été consacrée par les mémorialistes, dont Fleury, alors que l'intéressée, dans les actes officiels et chez le notaire, signait bien « Saint-Amarand », ainsi qu'il ressort des divers actes et documents administratifs la concernant. Fleury a rapporté ces autres particularités sur cette femme à la mode :

> « Depuis la mort du prince de Conti, et peut-être un peu avant [...], Mme de Sainte-Amaranthe vit en femme qui s'appartient ;

mais elle a une fille, et c'est avec prudence qu'elle use d'une liberté qu'elle a bien gagnée ; supposez Ninon veuve, mais supposez Ninon mère : Mme de Sainte-Amaranthe est cela. Si l'on ne peut dire qu'elle soit précisément jolie, elle sait se rendre désirable ; si elle n'est jeune, elle a atteint l'âge où la femme s'est complétée, et où l'art de faire valoir ce qui reste de charmes surpasse peut-être la puissance de charmes plus jeunes : sur le point de rehausser sa personne et de faire la toilette, Mme de Sainte-Amaranthe est artiste. Quand elle revient à Paris, on joue assez gros jeu chez elle, parce que, tenant à voir rassemblées dans son salon les classes choisies de la société, les cartes sont l'espèce de pavillon qui couvre toutes les marchandises. Personnes de qualité, hommes de mérite, femmes citées, artistes et littérateurs se donnent rendez-vous chez elle ; le jeu est donc son moyen et n'est point son but. Ceux qui ne l'approchent pas peuvent la calomnier, ceux qui l'approchent l'aiment. Si jamais elle est imprudente, personne ne la justifiera, mais tous ceux qui la connaissent viendront à son secours. Ce sont de ces femmes à part qu'il faut voir pour les comprendre, et qu'on ne voit jamais assez... »

Tête légère, excellent cœur, Mme de Saint-Amarand était à « giboulées », elle avait, question sentiments, « les quatre saisons par jour » et sa physionomie était aussi mobile que son âme. Elle n'avait pas non plus le même âge d'un moment à l'autre. Elle avait vingt-cinq ans le matin et quarante ans le soir. Les bougies furent donc ses amies : « Elle ne vivait écrit Fleury, elle ne respirait, ne s'amusait qu'aux bougies ; elle ne tolérait le soleil, dans ce monde, que par égard pour ses fermiers : elle avait raison quant à elle, car à l'aurore de la cire parfumée, on la voyait renaître, se redresser, quitter la terre, voltiger et étinceler [10]. »

Au début de la Révolution, les chroniqueurs ne lui témoignaient pas d'égards particuliers, et l'auteur de la *Chronique arétine* l'inscrivit d'office dans la liste des femmes qui passaient pour libertines et délurées :

« Un sieur Marot, homme absolument ignoré [11], fut le premier amant affiché de Mme de Sainte-Amaranthe. Mais la fatuité de cette espèce l'en dégoûta bientôt. Elle montra un instant des goûts un peu plus relevés, et elle eut moins à rougir des liaisons qu'elle forma avec le vicomte de Pons dont elle eut une fille.